

Rosemont—La Petite-Patrie

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins	1,0486
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	1,1354
Immeubles non résidentiels	4,0051
Terrains vagues	2,0972

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels	0,0513
Immeubles non résidentiels ²	0,1780

Réserve financière de la voirie

Taxe pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0059
Immeubles non résidentiels	0,0346

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	n.a.
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0305

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m³ aux grands consommateurs d'eau.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2009, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,53 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.